



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 28 et 29 Juin 2018

RAPPORT N° 18.04.09 – Modification de la Carte des Formations

Intervention de Matthieu COLOMBIER

Monsieur le Président,

A la lecture du document qui nous a été remis nous restons sceptiques au sujet de votre politique de formation professionnelle, notamment sur le volet apprentissage.

Nous ne reviendrons pas sur les ratés du dispositif « Parcoursup » qui sont à mettre sur le compte de l'Etat et non sur celui de la Région.

En effet, il s'agit ici d'adapter une carte des formations professionnelles initiales sur le territoire régional. Pour ce faire, vous dites avoir utilisé les critères de la tension démographique et celui des opportunités en termes de débouchés, qu'il s'agisse de débouchés professionnels ou en termes de formation continue à des échelons supérieurs.

Nous remarquons que l'utilisation de ces indicateurs vous a mené à tout simplement exclure le département de l'Indre de votre dispositif.

Or, et vous le savez pertinemment, si le département de l'Indre ne fait effectivement pas face aux tensions démographiques que vous évoquez dans votre rapport, il n'en demeure pas moins que ce département est pleinement **touché par d'autres problèmes démographiques, à savoir la diminution inquiétante de son nombre d'habitants.**

De notre côté, nous pensons que plutôt que de se contenter d'adapter l'offre de formation en fonction des places non pourvues, la Région Centre-Val de Loire devrait anticiper et proposer des réponses adaptées aux réels enjeux régionaux. L'équilibre entre les différents territoires régionaux en est précisément un.

On est en droit de considérer qu'en matière de formation professionnelle l'offre crée la demande et **voir le département de l'Indre disposer de places de formation post-bac supplémentaires aurait pu constituer une forme d'attractivité pour ce territoire.**

Les formations dans les secteurs des services à la personne, dans l'hôtellerie, dans les métiers de l'agriculture, dans l'agronomie etc. ont de forts potentiels de débouchés professionnels dans ce département.



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS

grpfn@grp.regioncentre.fr - rn-regioncentre.fr



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

L'attractivité d'un territoire se crée par la qualité de vie que ce territoire est en mesure de proposer à ses habitants. Nous regrettons donc que cette carte de formation professionnelle ajustée manque de vision globale et n'aille pas au bout de la logique.

Enfin, ce rapport se contente de procéder à une espèce de rafistolage en attribuant plus de places là où il y a eu les demandes les plus fortes. Evidemment, nous ne contestons pas cet aspect qui reste nécessaire mais nous estimons que c'est insuffisant et que ça ne répond pas aux enjeux posés.

D'autant que, quand même, il faut également se poser la question de la légitimité des formations en termes de débouchés professionnels réels sur le territoire régional. Il s'agit à la fois de proposer des formations de qualité mais qui soient également en phase avec la réalité économique régionale. L'objectif doit être à la fois de fournir des formations mais également de permettre aux diplômés d'exercer leur activité professionnelle de préférence sur le territoire régional.

Ceci implique que la Région se doit d'accompagner les personnes souhaitant pratiquer une réorientation à travers le recours à une formation qu'elle soit de statut scolaire ou réalisée par le biais de l'alternance. Le maximum doit être fait afin de valoriser les secteurs économiques porteurs de la Région Centre-Val de Loire et ainsi éviter les formations qui, une fois validées, ne fournissent malheureusement pas de débouchés professionnels sur le territoire régional.

La première phase de « ParcoursSup » 2018 a pu nous donner un aperçu des demandes d'orientation post-bac des futurs étudiants de la région.

Prenons l'exemple de la licence de Physique, proposée à l'université de Tours. Elle est la plus convoitée puisqu'il y avait le 1er mai 2018, plus de 9 demandes pour 1 place. Cette filière a aujourd'hui une capacité d'accueil de 60 places. Or, en parallèle, le 21 juin dernier, sur le site Indeed, nous pouvions trouver plus de 100 offres d'emploi de Techniciens de Mesures Physique, de niveau BTS, DUT ou BAC+3, rien que pour la région Centre-Val de Loire.

A Issoudun, capacité d'accueil 56 places, le DUT Gestion logistique et transport, recensait 3,5 demandes pour 1 place. En même temps, plus de 750 offres d'emploi dans ce secteur sur la région.

Puisque l'élaboration de la carte des formations s'inscrit dans la démarche d'articulation des demandes sociales des jeunes, des besoins économiques des territoires, en prenant en compte les évolutions démographiques de notre région, nous espérons que les exemples que nous venons d'exposer trouveront des solutions pour la carte 2019.





Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Enfin, et nous le disons régulièrement, nous sommes favorables au développement de l'apprentissage, notamment pour les métiers de base de notre économie et nous considérons qu'il y a urgence dans ce domaine tant l'apprentissage français demeure le parent pauvre de la formation professionnelle et plus encore de l'ensemble de la formation initiale des jeunes en France. Une des preuves est que parmi les jeunes formés, une faible proportion accède à des hauts niveaux de qualification à la différence d'autres pays européens comme l'Allemagne, l'Autriche ou la Finlande...

Vous l'aurez compris, si nous ne pouvons évidemment pas être contre des ajustements techniques concernant des nombres de places disponibles dans certaines formations, nous estimons que cette carte de formation professionnelle initiale ajustée ne répond pas aux réels enjeux économiques régionaux et manque de vision globale.

Je vous remercie de votre attention.

